

LA MAJORITÉ DES EXPLOITATIONS ENGAGÉES DANS L'AGRO-ÉCOLOGIE À L'HORIZON 2025



AGRICULTURES
PRODUISONS
AUTREMENT

PRODUIRE AUTREMENT

DÉVELOPPER AUTREMENT

ENSEIGNER AUTREMENT

RECHERCHER AUTREMENT

Le projet agro-écologique, lancé en décembre 2012, fixe une **ambition mobilisatrice** pour l'agriculture française.

Une démarche qui vise à **améliorer la rentabilité de l'agriculture, tout en réduisant l'utilisation des intrants** (engrais, phytos, eau, carburants...).

Son succès reposera sur une **appropriation par tous les acteurs**.

PRODUIRE AUTREMENT

**MOBILISER
DES FINANCEMENTS
TERRITORIAUX,
NATIONAUX
ET EUROPÉENS**



Plan de compétitivité

Le nouveau plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, doté de 200 M€ par an, appuiera notamment les investissements tournés vers l'agro-écologie.

Aides couplées

Mettre en place des aides couplées favorables à l'agro-écologie, en particulier l'aide aux protéines végétales, afin de contribuer à l'autonomie fourragère des exploitations, réduire la forte dépendance de la France en protéines végétales et tirer parti de l'intérêt agronomique et écologique de leur culture.

Mesures agroenvironnementales et climatiques

Mobiliser autour des nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC): en lien avec les Régions, des nouvelles mesures ont été intégrées dans les programmes de développement rural transmis à la Commission européenne.



Quels sont les enjeux de l'agro-écologie ?

- ▶ Améliorer les résultats économiques de l'exploitation.
- ▶ Préserver les ressources naturelles (sol, eau, air) en optimisant la gestion des intrants et de l'énergie : s'appuyer sur les interactions positives au sein de l'agro-écosystème.
- ▶ Diversifier les successions de cultures et les assolements.
- ▶ Renforcer l'autonomie des systèmes de production animale (alimentation, effluents, santé, sélection...).
- ▶ Favoriser une évolution du système d'exploitation sur la base d'une réflexion portant sur l'ensemble de l'exploitation.
- ▶ S'appuyer sur l'action collective pour accompagner les démarches de changement.

DÉVELOPPER AUTREMENT

**CONSTRUIRE
DES DYNAMIQUES
TERRITORIALES
INNOVANTES**



**Création
du Groupement
d'intérêt économique
et environnemental
(GIEE)**



**Adoption
de la loi d'avenir
pour l'agriculture
et la forêt**

LA LOI D'AVENIR
POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA FORÊT

**Création
du Groupement
d'intérêt
économique et
environnemental
forestier (GIEEF)**

Plusieurs réseaux d'exploitants agricoles ont d'ores et déjà mis en œuvre des organisations collectives présentant des caractéristiques qui devraient leur permettre d'être reconnus comme GIEE. Les actions en faveur de l'agriculture visant une performance à la fois économique, environnementale et sociale, prévues dans le projet d'un GIEE pourront bénéficier de majoration dans l'attribution des aides ou d'une attribution préférentielle des aides.

Faciliter les démarches collectives des propriétaires forestiers volontaires.



Se donner les moyens

- ▶ En mobilisant tous les acteurs du monde agricole autour d'une feuille de route partagée.
- ▶ En utilisant les leviers économiques et financiers régionaux, nationaux et européens.
- ▶ En formant les agriculteurs de demain avec des pédagogies renouvelées.
- ▶ En diffusant les bonnes pratiques grâce à des outils d'animation et de communication.
- ▶ En associant les partenaires du monde agricole.

ENSEIGNER AUTREMENT

FORMER ET ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



Engager les exploitations de l'enseignement agricole

Rénover les formations spécialisées et les référentiels pédagogiques

Mobiliser tous les acteurs du monde agricole

- Organiser une sensibilisation à grande échelle des agents du ministère et de ses opérateurs (séminaires nationaux, formations spécifiques, modules de communication).
- Mobiliser l'ensemble des réseaux du monde agricole dans les territoires, dont les Chambres d'agriculture, et construire des partenariats autour de projets régionaux.


Le réseau des 189 exploitations agricoles et 33 ateliers technologiques des établissements de l'enseignement agricole public est un outil d'innovation, d'expérimentation et de diffusion de nouvelles pratiques auprès des professionnels en formation continue, des jeunes en formation initiale, des structures de conseil technique. 74 % de ces exploitations ont déjà parmi leurs activités une orientation agro-écologique.

Rénovation des brevets de technicien supérieur "analyse et conduite des systèmes d'exploitation" (ACSE) et "développement et agriculture des régions chaudes" (DARC).

Rénovation du CAPA production agricole, du baccalauréat professionnel "conduite et gestion de l'exploitation agricole" et du brevet professionnel "responsable d'entreprise agricole".

UNE PERFORMANCE À LA FOIS : ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

RECHERCHER AUTREMENT

ÉVALUER 
**LES RÉALISATIONS
ET L'IMPACT
DU PROJET
AGRO-ÉCOLOGIQUE
POUR AMÉLIORER
LA RECHERCHE**

**Un tableau
de bord
et des
indicateurs**

Le premier rapport annuel sur l'agro-écologie (tableau de bord, indicateurs) sera remis pour décembre 2014.



**Un outil
de diagnostic
agro-écologique**

Outil de diagnostic des exploitations engagées dans l'agro-écologie : un prototype sera disponible en septembre 2014, une phase de test débutera à l'automne. Il permettra de recenser les pratiques agro-écologiques de l'agriculteur, mettre en relation les pratiques et les performances de l'exploitation, rendre compte des performances et de favoriser les démarches de l'agriculteur.

**Création
de l'Institut
agronomique,
vétérinaire
et forestier
de France (IAVFF)**

Une recherche directement en lien avec l'enseignement et la formation, résolument tournée vers l'agro-écologie.

**Coopération
internationale**

Une action au niveau international pour faire avancer l'agro-écologie :

- coopération européenne dans le cadre du CIEHAM⁽¹⁾ ;
- colloque de la FAO⁽²⁾ sur l'agro-écologie organisé en septembre 2014 à l'initiative de la France.

LE MINISTÈRE SE MOBILISE :

Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
Direction générale de l'alimentation
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Secrétariat général

AVEC, ENTRE AUTRES, COMME PARTENAIRES :

ACTA – Le réseau des instituts des filières animales et végétales
Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA)
Association des régions de France (ARF)
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM)
Confédération paysanne
Coop. de France
Coordination rurale
FADEAR – Le réseau de l'agriculture paysanne
FNSEA
FranceAgriMer
France nature environnement (FNE)
Institut de l'agriculture durable
Institut national de la recherche agronomique (INRA)
Jeunes agriculteurs
Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF)
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
VIVESCIA – Groupe coopératif agri-industriel

produisons-autrement.fr



@min_agriculture #produisonsautrement

agriculture.gouv.fr

